



## Revue de presse journalistique et web spéciale du 14 et 15 Décembre 2010

### Sommaire

IRSN: Contamination au tritium : L'IRSN publie l'évaluation dosimétrique de l'exposition des salariés et visiteurs de l'entreprise 2M Process à Saint-Maur-des-Fossés et Bondoufle .....	p 1
La Gazette de Côte d'Or: Le CEA de Valduc encore impliqué dans une contamination ! .....	p 2
JT Soir France 3 Bourgogne .....	p 2
Le Bien Public : Le CEA Valduc sera-t-il un obstacle pour intégrer le futur parc national ? .....	p 2
Autre revue de presse .....	p 3

\*\*\*\*\*

### IRSN 14/12/2010

#### **Contamination au tritium : L'IRSN publie l'évaluation dosimétrique de l'exposition des salariés et visiteurs de l'entreprise 2M Process à Saint-Maur-des-Fossés et Bondoufle**

[http://www.irsn.fr/FR/Actualites\\_presse/Actualites/Pages/20101214\\_contamination-tritium-st-maur\\_evaluation-dosimetrique-travailleurs.aspx](http://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Pages/20101214_contamination-tritium-st-maur_evaluation-dosimetrique-travailleurs.aspx)

A la suite de manipulations effectuées sur un équipement du CEA, un tamis moléculaire contaminé par du tritium, le bâtiment de la société 2M Process situé à Saint-Maur-des-Fossés (94) a été contaminé à l'insu des salariés. Cet incident a eu pour conséquences une contamination du personnel de l'entreprise 2M Process et de visiteurs d'entreprises clientes et partenaires, ainsi qu'une émission de tritium dans l'environnement proche de ce bâtiment.

**Depuis la déclaration de cet incident par le CEA, le 3 novembre 2010, l'IRSN mène à la demande de l'ASN des investigations pour évaluer les doses de rayonnement reçues par les salariés de 2M Process et leurs visiteurs.**

Pour réaliser ces évaluations dosimétriques, l'IRSN :

- a reconstitué les scénarii d'exposition à partir d'entretiens personnalisés avec des salariés de 2M Process ;
- a effectué des analyses de tritium dans les urines :
  - de tous les salariés de l'entreprise de 2M Process,
  - des visiteurs des entreprises clientes et partenaires présents sur le site de 2M Process à Saint-Maur-des-Fossés,
  - des visiteurs présents sur le site de la société Etude et Diffusion installée à Bondoufle, où l'équipement contaminé avait fait l'objet de premiers essais début 2010 avant d'être installé chez 2M Process.

Les informations recueillies ont permis de confirmer que la contamination radioactive a eu pour origine les différents essais effectués en phase gazeuse ou en phase liquide sur le tamis moléculaire.

Les salariés ont été contaminés soit par inhalation de vapeur d'eau tritiée, soit par transfert cutané après contact avec de l'eau liquide tritiée, notamment lors de manipulations des réservoirs d'évacuation d'eau de l'équipement.

**Télécharger la note d'information de l'IRSN :** « [L'IRSN publie l'évaluation dosimétrique de l'exposition au tritium des salariés et visiteurs de l'entreprise 2M Process sur les sites de Saint-Maur-des-Fossés et Bondoufle](#) » (document pdf)

\*\*\*\*\*

#### **La Gazette de Côte d'Or 14/12/2010**

##### **Le CEA de Valduc encore impliqué dans une contamination !**

<http://www.gazetteinfo.fr/2010/12/14/le-cea-de-valduc-encore-implique-dans-une-contamination/>

L'Institut de Radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a annoncé ce mardi une nouvelle contamination au tritium, cette fois-ci dans une entreprise de l'Essonne. Déjà en cause pour une contamination à Saint-Maur, le Commissariat d'Energie Atomique (CEA) de Valduc est de nouveau impliqué.

Cinq jours après l'annonce d'une plainte déposée par la Criirad contre le CEA de Valduc (voir en [cliquant ici](#)), l'Institut de Radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a révélé un autre cas de contamination au tritium. Cette fois-ci, des traces de cet élément radioactif ont été retrouvées dans une entreprise à Bondoufle dans l'Essonne et sont issues d'un « tamis moléculaire », provenant du CEA de Valduc. Cet appareil avait été prêté début 2010 à l'entreprise de Saint-Maur 2M Process après avoir transité par la société Etude et Diffusion de Bondoufle.

Des analyses urinaires ont été effectuées sur le personnel et les visiteurs de cette société et ont « mis en évidence une contamination par du tritium jusqu'alors insoupçonnée » nous apprend un communiqué de l'IRSN. Les salariés ont été contaminés « soit par inhalation de vapeur d'eau tritiée, soit par transfert cutané après contact avec de l'eau liquide tritiée, notamment lors de manipulations des réservoirs d'évacuation d'eau de l'équipement ». Heureusement, les doses sont minimes par rapport à celles retrouvées à Saint-Maur et les personnes touchées ne sont pas en danger.

\*\*\*\*\*

#### **JT Soir France 3 Bourgogne 14/12/2010**

[http://info.francetelevisions.fr/video-info/index-fr.php?id-video=cafe\\_HD\\_1900\\_dijon\\_jtregional\\_141210\\_21\\_14122010194658\\_F3](http://info.francetelevisions.fr/video-info/index-fr.php?id-video=cafe_HD_1900_dijon_jtregional_141210_21_14122010194658_F3)

(à partir de 7min55)

\*\*\*\*\*

#### **Le Bien Public 15/12/2010**

**Environnement. Le CEA Valduc sera-t-il un obstacle pour intégrer le futur parc national ?**

**Parc : Salives veut sa place**

<http://www.bienpublic.com/fr/permalien/article/4315812/Parc-Salives-veut-sa-place.html>

La commune est candidate pour intégrer le futur parc national. Problème : elle accueille un site de recherche atomique du CEA.

Candidature. La commune a fait connaître son intention d'être intégrée au périmètre du futur parc national. Vision. Les limites du périmètre devraient être connues au premier semestre 2012.

On imagine déjà la plaquette de promotion : « Entre Champagne et Bourgogne, venez découvrir un parc national unique en son genre, avec son centre de recherche nucléaire lové au cœur d'une forêt de feuillus de plaine. » Une perspective – certes un peu exagérée – qui fait bondir certains partisans du futur parc national, dont la naissance est annoncée pour 2012. La commune de Salives, sur laquelle est implanté le centre de recherche atomique de Valduc, a en effet déposé sa candidature pour être intégrée à la zone d'adhésion du parc. « On peut penser que l'activité du site est antinomique avec la notion même de parc national », admet toutefois Guy Durantet, président du Groupement d'intérêt public (GIP) en charge de la mise en place du parc.

« Ecolo-bobo-bricolo »

D'ailleurs, la question a été abordée lors de l'assemblée générale de l'association Oui au parc, qui s'est tenue samedi dernier à Arc-en-Barrois, en Haute-Marne. « C'est une question qui ne s'est jamais posée », reconnaît pour sa part Jean-Marie Petit, directeur de l'établissement public des parcs nationaux de France. « Personnellement, cela me paraît difficile, même si, néanmoins, il ne s'agit pas d'un centre d'essais atomiques », tempère-t-il. « Mais tout est affaire d'image et il faudra étudier la question. » Autant de crispations autour de sa commune qui agacent le sénateur Alain Houpert, qui fut, avec d'autres, à l'origine du projet de parc. « D'une part, il n'est pas question que Salives soit au cœur du parc, mais qu'elle soit intégrée à la zone d'adhésion périphérique », précise-t-il. D'autre part, la commune couvre 4 700 hectares et Valduc 700 hectares : Salives peut faire partie du périmètre sans que ce soit le cas du CEA. »

Pour lui, il ne s'agit là que de polémiques nourries par des « écolo-bobo-bricolo » qui voudraient lui mettre des bâtons dans les roues. Il n'empêche que le secret qui entoure par nature un site de recherche comme celui de Valduc semble peu conciliable avec l'exigence de transparence qu'implique un parc national.

Jusqu'à la Côte d'Azur

« On sait ce qui s'y passe », rétorque M. Houpert. Valduc est un laboratoire de recherche qui travaille sur des applications qui rendront possible la généralisation de la voiture électrique. Ce fleuron de la science peut parfaitement cohabiter avec le fleuron de la biologie que sera le parc. » Pour autant, le sénateur ne fait pas de l'intégration de sa commune au futur périmètre un casus belli. Et de se réjouir que Salives soit à l'avenir, au pire, une porte du Parc entre Champagne et Bourgogne et en Champagne.

Le GIP est sur le point de recruter les ingénieurs qui auront pour mission d'élaborer le cahier des charges. Un document dont les exigences, selon les opposants à l'adhésion de la commune de Salives, « l'excluront d'eux-mêmes ». Pour l'heure, de nombreuses cartes ont déjà circulé, parfois très farfelues.

« A ce rythme, le parc s'étendra bientôt jusqu'à la Côte d'Azur », sourit un membre de Oui au parc. Tout de même pas : selon les récentes préconisations ministérielles, les 3 000 hectares prévus ne pourront être que d'un seul tenant.

\*\*\*\*\*

Autre revue de presse :

<http://www.alvinet.com/actualite/article-7235582-nucleaire-valduc-21-les-dessous-d-une-contamination.html>